

TRIBONNIEN

Revue critique de législation et de jurisprudence

a l'honneur de vous inviter à sa séance d'étude

L'avenir de la réserve héréditaire

Le 28 février 2020 à 14 heures 30

Sous la présidence de Madame Cécile Pérès, professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

LA RÉSERVE HÉRÉDITAIRE EST-ELLE LE PROLONGEMENT DE L'OBLIGATION ALIMENTAIRE ? LA RÉPONSE DE L'HISTOIRE ET DU DROIT COMPARÉ / *Nicolas Laurent-Bonne*, professeur à l'Université Clermont-Auvergne

QUELQUES OBSERVATIONS HISTORIQUES SUR LA NATURE DE LA RÉSERVE HÉRÉDITAIRE EN DROIT FRANÇAIS / *Marta Peguera Poch*, professeur à l'Université de Lorraine

LA FABRIQUE DE L'HÉRITIER. OBSERVATIONS À PARTIR DE LA DOCTRINE ET DE LA PRATIQUE DES XIX^e ET XX^e SIÈCLES / *Anne Dobigny-Reverso*, maître de conférences à l'Université d'Angers

LA RÉSERVE HÉRÉDITAIRE EN ITALIE : UN PILIER DU DROIT SUCCESSORAL À L'AVENIR INCERTAIN / *Francesco Paolo Patti*, professeur associé à l'Université Bocconi

LA RÉSERVE HÉRÉDITAIRE AU RISQUE DU CONFLIT DE LOIS / *Bertrand Ancel*, professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas

Les travaux se tiendront au
Collège Sainte-Barbe
4, rue Valette - 75005 Paris
Salle Collinet (3^e étage)

Ces travaux sont organisés avec le soutien de l'Institut d'Histoire du Droit (UMR CNRS 7184), du Centre Michel de L'Hospital (EA 4232), de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne, de l'Institut de l'Ouest: Droit et Europe (UMR CNRS 6262), ainsi que de l'Institut universitaire de France.

La revue est éditée par la Société de législation comparée.